

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 26 Juin 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

L'an deux mil vingt cinq
et le vingt six juinà 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Madame NELIAS Agnès, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 20 Juin 2025
--

Étaient présents : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT -
Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny
CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL**Étaient absents :** Pierre DURAND (Pouvoir donné à Agnès
NELIAS) - Virginie BLUM**Secrétaire de séance :** Fabrice FOURDIN**Date de convocation :** 20 Juin 2025

D/2025-096

Objet de la délibération : Autorisation à Madame la Maire pour la signature avec la SAS ANEBEY de
l'avenant n° 1 à la convention d'occupation et d'exploitation du domaine public, dans le cadre de
l'exploitation de la tyrolienneMadame la Maire rappelle que dans le cadre du projet de la tyrolienne, le Conseil Municipal, par délibération du 25
février 2020, avait autorisé la signature d'une convention d'occupation et d'exploitation du domaine public, afin de
donner le droit à la Société SAS ANEBEY d'exploiter la tyrolienne dont le point de départ est situé sur la parcelle
communale cadastrée section AC n° 250, à la Madone.

Cette convention, d'une durée de 15 ans, a été conclue moyennant la redevance de 100 €/an.

Madame la Maire expose qu'il est proposé à l'exploitant, de passer à 500 €/an le montant de la redevance. Cette
proposition a été acceptée.**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,****AUTORISE** Madame la Maire à signer avec la SAS ANEBEY, l'avenant n° 1 ci annexé, à la convention d'occupation
et d'exploitation du domaine public, relative à la parcelle cadastrée section AC n° 250, pour l'exploitation de la
tyrolienne,**CHARGE** Madame la Maire de l'exécution de la présente décision et de la signature de tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Fabrice FOURDIN Secrétaire		 Agnès NELIAS Madame la Maire	
-------------------------------	---	--	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

01 JUL. 2025

Publication ou notification du :

01 JUL. 2025

Publication site internet le :

01 JUL. 2025

Affichage de la liste des délibérations le : 27/06/2025